



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

7 septembre 2020

Cancer du côlon

Le Valais lance un programme cantonal de dépistage

Promotion santé Valais (PSV) met en œuvre un programme cantonal de dépistage du cancer du côlon, sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC). En raison de la pandémie de SARS-CoV-2 le programme débute cet automne par une phase pilote durant laquelle un nombre restreint de personnes seront invitées. Le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent en Valais et en Suisse. Chaque année, il touche plus de 150 Valaisannes et Valaisans et provoque environ 70 décès. Décelé à un stade précoce, il offre de bonnes chances de guérison. Le test de dépistage retenu dans le cadre de ce nouveau programme cantonal est peu contraignant, réalisable à domicile et remboursé hors franchise. Il vise à favoriser l'adhésion d'une large part de la population concernée au programme et à diminuer à terme de moitié la mortalité due au cancer du côlon.

Le cancer du côlon évolue généralement sur une période de 10 à 15 ans sans provoquer de symptômes. Lorsqu'il est découvert, la maladie est souvent à un stade avancé. Le dépistage a pour but de diagnostiquer le cancer à un stade précoce, avant l'apparition des symptômes. S'il est décelé à ce moment-là, le cancer du côlon nécessite un traitement moins intensif et éprouvant qu'au stade avancé et présente de bonnes perspectives de guérison.

Test à réaliser à domicile

Originalité du programme valaisan, seul le test de recherche de sang occulte dans les selles (test FIT) est proposé tous les deux ans. Il est facile à réaliser, ne nécessite qu'un seul prélèvement de selles à faire à domicile et peut détecter de très petites quantités de sang, invisibles à l'œil nu. En cas de test positif, une coloscopie est recommandée.

Le programme cantonal de dépistage du cancer du côlon est destiné aux femmes et hommes, âgés de 50 à 69 ans, domiciliés dans le canton du Valais et sans antécédent de cancer du côlon ou du rectum. La participation se fait sur invitation, et l'inclusion se réalise via les médecins ou pharmaciens partenaires, ou simplement par Internet. L'envoi des invitations pour participer au programme débutera à l'automne de manière limitée en raison de l'épidémie de SARS-CoV-2, et s'échelonnera sur plusieurs années.

Les tests réalisés dans le cadre du programme cantonal (tests FIT et coloscopie) sont remboursés à 90% par l'assurance-maladie de base (hors franchise). La quote-part de 10% (Fr. 4,60 pour le test FIT et entre Fr. 57.- et Fr. 140.- pour la coloscopie) reste à la charge du patient.

Egalité d'accès au dépistage

Permettre à la population d'accéder facilement et à un coût réduit au dépistage du cancer du côlon par un programme cantonal constitue une priorité de santé publique.

Promotion santé Valais possède une longue expérience dans le domaine depuis plus de 20 ans avec le dépistage organisé du cancer du sein. Le Valais est le cinquième canton à mettre en place un tel programme après Vaud, Genève, Jura-Neuchâtel et Uri.

Avec ce programme, le DSSC souhaite réduire de moitié le nombre de décès par cancer du côlon, soit une mortalité de 1 personne sur 100 au lieu de 2 personnes sur 100. Il relève également l'importance des autres mesures de prévention pour lutter contre le cancer, telles que limiter la consommation d'alcool et de tabac, éviter le surpoids et réduire la consommation de viande. L'activité physique et l'adoption d'une nourriture équilibrée et riche en fibres diminuent également le risque de cancer.

Financement

Le lancement du programme est rendu possible grâce à l'investissement de PSV d'un montant d'un million de francs. Le canton du Valais cofinance le projet et subventionnera, à terme, l'ensemble des coûts d'organisation. A noter que les coûts des examens sont à charge des assureurs maladie.

Plus de renseignements

www.depistagecolon-vs.ch

Personnes de contact

Jean-Bernard Moix, directeur, 079 682 55 97

Dr Chris de Wolf, médecin responsable, 079 375 73 79